

## LETTERE DALLA SVIZZERA ALLA VALPOSCHIAVO

**Atelier intensif de traduction littéraire du français vers l'italien et du français vers l'allemand (28.9. – 1.10.2026)**

### APPEL À CANDIDATURES

#### LIEU ET DURÉE DU COURS

Poschiavo, du lundi 28 septembre au jeudi 1er octobre 2026.

#### ENSEIGNANTES

Ruth Gantert (français → allemand) et Luciana Cisbani (français → italien)

#### ENSEIGNEMENT

Le cours prévoit la traduction d'extraits d'auteurs et d'autrices de langue française. Les textes seront transmis aux participant·e·s au cours du mois d'août.

#### ORGANISATION

Le cours se déroulera en présentiel et s'achèvera par une lecture publique d'au moins une partie des textes travaillés. Le nombre de participantes et de participants admis est limité à huit (quatre par langue). Iels travailleront sur des textes d'autrices et d'auteurs invités au festival, qui se tiendra du 2 au 4 octobre 2026.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidates et les candidats doivent avoir suivi une formation d'initiation à la traduction et/ou avoir déjà pratiqué la traduction, quel qu'en soit le domaine.

#### HÉBERGEMENT

Chambres doubles ; espaces communs destinés au travail ainsi qu'à la préparation et aux repas.  
L'hébergement restera disponible jusqu'au dimanche 4 octobre, afin de permettre la participation au festival sans frais supplémentaires.

## INSCRIPTION ET AUTRES FRAIS

L'atelier est gratuit. Les frais de voyage et des repas sont à la charge des participant·e·s, qui devront également assurer la préparation de leurs propres repas.

## CANDIDATURES

Les candidatures doivent être envoyées à :

[begona.feijoofarina@lettereallavalposchiavo.ch](mailto:begona.feijoofarina@lettereallavalposchiavo.ch) avant le 1er mai et comprendre, dans un unique fichier PDF, les documents suivants : biographie et CV (avec date de naissance), lettre de motivation (max. 2000 caractères), objectifs que l'on souhaite atteindre (max. 2000 caractères).

Deux places seront réservées à des candidates ou candidats suisses ou résidant en Suisse.

Les personnes admises seront informées individuellement au plus tard le 1er juillet 2026.